



Code produit : 74063

## EMFIMASTIC PU 40 BÂTIMENT

Certifié SNJF en classe 25E

### DESCRIPTION OU CARACTERISTIQUES

EMFIMASTIC PU 40 BÂTIMENT est un mastic élastomère monocomposant à base de polyuréthane possédant une grande élasticité, une bonne résistance à la déchirure et aux intempéries.

Il bénéficie du label SNJF sur aluminium anodisé et mortier en catégorie 25E.

### DOMAINES D'APPLICATION

EMFIMASTIC PU 40 BÂTIMENT est préconisé pour le collage de différents matériaux du bâtiment et pour la réalisation de joints d'étanchéité.

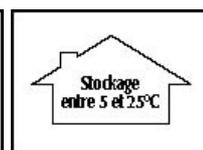
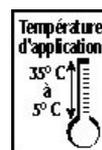
Il adhère sans primaire sur les supports les plus courants : bois, aluminium, métal laqué, polyester, verre, PVC, béton, terre cuite, pierre, grès cérame, faïence.

### DONNEES TECHNIQUES

Aspect	Pâteux
Couleur	Divers
Densité à 20°C	Noir : 1,16 ± 0,05 / autres : 1,18 ± 0,05
Coulure (ISO 7390)	Néant
Température d'application	5 à 35 °C
Temps de formation de peau à 23 °C et 50 % HR	Env. 70 min
Vitesse de réticulation à 23 °C et 50 % HR	3 mm/24 h
Dureté Shore A (méthode interne IT-20 issue de la norme ISO 868 - 3 secondes)	Env. 40
Module à 100 % (ISO 8339)	Env. 0,4 MPa
Allongement à la rupture (ISO 8339)	> 500 %
Résistance à la déchirure (DIN 53515)	Env. 10 N/mm
Résistance à la température	- 40 à + 80 °C
Résistance aux acides et bases dilués	Moyenne
Résistance aux rayons UV	Bonne
Résistance à l'eau et aux brouillards salins	Excellente
Compatibilité avec les peintures	Aqueuses : oui Solvantées : essai nécessaire

### CONSEIL

Consulter également la fiche de données de sécurité



Données spécifiques	Module à 100 % (ISO 37) : env. 0.3 MPa Module à la rupture (ISO 37) : env. 1,4 MPa Allongement à la rupture (ISO 37) : > 600 %
---------------------	--

## MODE D'EMPLOI

### Préparation des supports :

Les supports à assembler doivent être plans, secs, sans poussière, ni graisse ou autres polluants qui pourraient nuire au collage.

Les nettoyer au besoin avec EMFINET 683, de la méthyléthylcétone (MEC), de l'acétone ou le dégraissant SAPOCOL GR 1001. Vérifier la compatibilité du solvant utilisé avec les substrats.

Si nécessaire, appliquer un primaire.

Lors de l'utilisation de solvants, éteindre toutes sources d'ignition et suivre les instructions de sécurité et de manipulation données par le fabricant ou le distributeur.

Poncer les surfaces métalliques si nécessaire. Après ponçage, les nettoyer à nouveau. Laisser sécher les surfaces après dégraissage. Il est recommandé de décaper le béton avec une brosse métallique.

### Encollage :

EMFIMASTIC PU 40 BÂTIMENT s'applique au moyen d'un pistolet manuel ou pneumatique.

Après application, lisser le joint avec de l'eau savonneuse au moyen d'une spatule.

Ce produit doit être utilisé dans les 24 heures qui suivent l'ouverture de la cartouche ou de la poche, sinon le mastic risque de durcir à l'intérieur. Ne pas appliquer le mastic à une température inférieure à 5 °C. En cas d'application par temps froid, entreposer les emballages vers 20 °C avant utilisation.

Pendant la polymérisation, éviter tout contact avec des polymères MS, PU hybrides ou silicones non polymérisés ainsi qu'avec des alcools ou de l'ammoniaque.

### Nettoyage :

Nettoyer les outils avec EMFINET 683, de la méthyléthylcétone ou de l'acétone quand le mastic n'est pas polymérisé. Après polymérisation, l'abrasion est nécessaire.

## CONSOMMATION (pour une cartouche de 310 ml)

Buse (mm)	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Longueur de cordon (m)	98	43	24	15	11	8	6	4	3

## STOCKAGE ET CONSERVATION

12 mois en emballages d'origine hermétiquement fermés entre 5 et 25 °C

## CONDITIONNEMENT

Cartouches de 310 ml et poches de 600 ml

Pour d'autres conditionnements, nous consulter.

## HYGIENE ET SECURITE

Classé non dangereux. Consulter la fiche de données de sécurité avant toute utilisation.

Les présentes indications techniques reposent sur les connaissances et expériences que nous avons acquises et toute erreur, inexactitude, omission, insuffisance rédactionnelle qui résulte de l'évolution technologique et de la recherche entre la date d'émission de ce document et la date d'acquisition du produit ne pourra nous être opposée.

L'utilisateur du produit est tenu préalablement à sa mise en oeuvre de procéder à tout essai lui permettant de vérifier que le produit est adapté à l'emploi envisagé. En outre, tout utilisateur du produit est tenu de rechercher auprès du vendeur ou du fabricant toute information technique inhérente à la mise en oeuvre dans l'hypothèse où les indications dont il dispose lui semblent devoir être précisées, que ce soit pour un usage normal ou pour un usage spécifique de notre produit.

Notre garantie s'exerce dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur ainsi que des normes professionnelles en vigueur et encore conformément aux stipulations de nos conditions générales de vente.

Les données résultant de la présente fiche technique sont purement indicatives et non exhaustives tout comme l'est toute information fournie verbalement sur simple appel téléphonique d'un prospect ou d'un client.